

CONSEIL SYNDICAL

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Syndical du 9 Février 2021

Délégués en exercice : 51

Présents : 17

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE (Président de séance), Mme Sylvie HONNEUR, M. Rémi MARTIAL

Conseil régional :

M. Xavier NICOLAS, Mme Sylvie ROUXEL

EPCI :

Mme Evelyne DELAPLACE, M. François FOUGEROL, M. Denis GOUSSU, M. Jean-Albert BASSOULET, M. Yves VEILLOT, M. Robert BEZAUD, M. Gérald COIN, M. Jean-Luc GRARE, M. Francis BESNARD, Mme Aurélie RENO (suppléante de M. Bruno PERRY), M. Pascal JABLONKA (suppléant de M. GUERRINI), M. Joël DELPORTE

Membre associé :

M. Eric MAISONS représentant la Chambre d'Agriculture

Pouvoirs : /

Absents excusés : 32

Conseil départemental :

M. Gérard SOURISSEAU, Mme Delphine BRETON, M. Albéric de MONTGOLFIER, M. Luc LAMIRAULT, M. Stéphane LEMOINE, M. Francis PECQUENARD

Conseil régional :

Mme Estelle COCHARD, M. Harold HUWART, M. Dominique ROULLET

EPCI :

M. John BILLARD, M. Pascal AUBRY, M. Cyril LUCAS, M. Jacques ALIM, M. Jean BARTIER, M. Jérôme DEPONDT, M. Gilbert GALLAND, M. Frédéric GIROUX, M. Aissa HIRTI, Mme Alette LE BIHAN, M. Jean-Michel POISSON, Mme Virginie QUENTIN, M. Jean-Louis RAFFIN, M. Michel GIRARD, M. Jérémie CRABBE, M. Dominique BONNET, Mme Sylvie ROLAND, M. Philippe GASSELIN, M. Olivier LECOMTE, M. Bruno PERRY, Mme Stéphanie THOMAS, M. Marc GUERRINI, Mme Stéphanie COUTEL, M. Eric GERARD, M. Christian BICHON, Mme Corine LE ROUX

Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 15 Décembre 2020

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du Conseil Syndical du 15 Décembre 2020.

Rapport n° 2 : Décisions prises par le Bureau et par le Président

Les membres du conseil syndical prennent acte des décisions prises par le Bureau et par lui-même.

Rapport n° 3 : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le Compte de Gestion 2020 du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique,
- De déclarer que le Compte de Gestion du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique dressé, pour l'exercice 2020, par Mme le Payeur Départemental, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Rapport n° 4 : Adoption du compte administratif de l'exercice 2020

Le quorum n'étant pas réuni pour que le conseil syndical, en son absence, puisse valablement délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2020, ce rapport n'est donc pas soumis au vote.

Rapport n° 5 : Affectation du résultat de fonctionnement 2020

Le compte administratif de l'exercice 2020 n'ayant pas encore été approuvé, il n'est pas possible de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020.

Rapport n° 6 : Délégation de service Public d'exploitation du réseau Très Haut Débit d'Eure-et-Loir : Approbation de l'avenant n° 8 à la Convention

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant n°8 à la Convention de délégation de service public d'exploitation du réseau très haut débit d'Eure-et-Loir modifiant l'annexe 16 « Catalogue de services et grilles tarifaires » tel qu'annexé,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant n°8 avec le Délégué Eure-et-Loir THD.

Rapport n° 7 : Conventions d'enfouissement coordonné des réseaux aériens portant attribution à la personne publique la propriété des infrastructures souterraines de communications électroniques

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention type d'enfouissement coordonnée des réseaux aériens portant attribution à la personne publique la propriété des infrastructures souterraines de communications électroniques,
- D'autoriser le Président à signer cette convention avec toute commune ou tout groupement intercommunal à l'initiative d'une opération d'enfouissement coordonné des réseaux.